

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module		Pathologies physiques et psychiques		2019-2020
Code S.ER.SO.1215.F.19	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres			
Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☒ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 10 ECTS	Langues(s) ☒ français			
3 Prérequis				
☐ avoir validé le(s) module(s) ☐ avoir suivi le(s) module(s) ☒ Pas de prérequis ☐ Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé. Ab3 Evaluer les performances à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus des sciences de référence. Eb1 Identifier les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie.				
Buts Connaître et comprendre les principales atteintes (maladies, troubles du développement, dysfonctionnements, traumatismes) qui affectent le corps et le psychisme et qui peuvent avoir un effet sur les habiletés, les performances occupationnelles et la participation sociale. Connaître et comprendre, dans leurs aspects essentiels, la définition (CIM-DSM), l'étiologie, la prévalence, la symptomatologie, le pronostic et les principes d'évaluation des principales atteintes physiques et psychiques rencontrées dans la pratique de l'ergothérapie.				

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales, 3 ECTS (K. Diserens, C. Genet, M. Macherel, C. Newman).

Unité 2. Pathologies du système locomoteur, 2 ECTS (A. Bregou Bourgeois, M. Cailleret, D. Dan, A. Dumusc, C. Genet).

Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles, 3 ECTS (N. Kühne, J. Thonney et coll.).

Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales, 2 ECTS (A. Dolch, S. Ohayon, S. Ray-Kaesler, A. Tessari-Veyre, E. Thommen).

Modalités pédagogiques générales - 132 périodes

Cours ex-cathedra, séminaire avec travail encadré. Les étudiant-e-s effectuent au fil des cours les lectures recommandées.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s.

Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales (CIM-10), 40 périodes

Atteintes de la motricité et de la sensibilité

Maladies de l'appareil circulatoire

Maladies démyélinisantes

Syndromes extra-pyramidaux et troubles de la motricité

Epilepsie

Pathologies vertébro-médullaires

Affections dégénératives

Affections des nerfs crâniens

Lésions traumatiques intra-crâniennes; coma.

TTC prise en charge interprofessionnelle: HESAV

Paralysies cérébrales infantiles et troubles associés

Lésions traumatiques du SNC chez l'enfant

Autre affection du SNC chez l'enfant: épilepsie, Spina Bifida, hydrocéphalie

Affections musculaires et neuromusculaires

Malformations congénitales et chromosomiques; syndrome de Down et de Rett

Malformations congénitales de l'oeil; développement de l'enfant malvoyant.

Unité 2. Pathologies du système locomoteur (CIM-10), 28 périodes

Lésions traumatiques et orthopédiques

Malformations congénitales du système ostéo-articulaire

Arthropathies

Rhumatismes

Atteintes dégénératives (arthrose)

Atteintes inflammatoires (arthrite)

Pathologies abarticulaires

Pathologies osseuses

La douleur en rhumatologie.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Présence obligatoire aux tutorats et séminaires.

Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles (DSM-5), 36 périodes

Troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques

Troubles bipolaires et troubles dépressifs

Troubles anxieux et troubles obsessionnels-compulsifs et associés

Troubles relatifs au trauma et stress et conduites suicidaires; troubles de l'adaptation

Troubles de la personnalité chez l'adolescent, l'adulte

Troubles liés à des substances et addictifs; alcoologie

Troubles des conduites alimentaires

Troubles de l'humeur chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte

Troubles neurocognitifs légers et majeurs de la personne âgée, démences.

Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales (DSM-5), 28 périodes

Déficiência intellectuelle

Trouble du spectre de l'autisme

Trouble du déficit de l'attention/hyperactivité

Trouble spécifique d'apprentissage: langage, nombre et calcul

Troubles moteurs: Troubles développemental de la coordination motrice.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

But de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances sur les pathologies physiques et psychiques.

Modalités générales d'évaluation

Validation par des examens écrits de type questions à choix multiples ou questions à développement et par une présentation orale en groupe et une fiche technique.

La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation:

Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales: 3/10.

Unité 2. Pathologies du système locomoteur: 2/10.

Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles: 3/10.

Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales: 2/10.

Toutes les unités sont évaluées au 1/4 de point et le module au 1/2 point.

Critères

Exactitude, complétude et pertinence des réponses et des contenus.

Modalités spécifiques d'évaluation

Unité 1. Examen écrit de 2h00. Semaine 27

Unité 2. Présentation orale en groupe et fiche technique (1/3) en cours de semestre et examen écrit (2/3) d'une heure en semaine 27.

Unités 3 et 4. Examen écrit de 3 heures en semaine 27.

Présence obligatoire aux tutorats et séminaire de l'unité 2. Toute absence de plus de 2 périodes aux tutorats ne permet pas à l'étudiant-e de présenter avec son groupe lors du séminaire et entraîne sa compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite en semaine 27.

Lorsqu'un-e étudiant-e est absent-e au séminaire, il-elle obtient un 0 au travail de groupe.

Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent tou-te-s la même note, pour autant qu'ils soient présent-e-s. En cas de plagiat, le groupe obtient 0. Les documents non fournis et présentations non réalisées obtiennent 0. Les documents rendus au-delà des délais sont notés 1.

7 Modalités de remédiation *

☒ remédiation possible

☐ pas de remédiation

☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

☐ remédiation possible

☒ pas de remédiation

☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Examens écrits en semaine 37. L'unité 2 (partie de C. Genet et M. Cailleret) est remédiée par un examen écrit d'une heure en semaine 37.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant-e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant-e-s inscrit-e-s au module. Cependant, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

CIM-10: <http://taurus.unine.ch/icd10?term>

DSM-5: *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders 5th Ed.* (2013). Arlington VA: American Psychiatric Pub.

Neurologie:

Perkin, D., G. (2002). *Neurologie: manuel et atlas*. Bruxelles: De Boeck

Orthopédie/traumatologie:

Rüfenacht, M. (Ed.). (2004). *Chirurgie orthopédique et traumatologie ostéo-articulaire: de l'adulte à l'enfant*. Genève: Médecine & Hygiène

Rhumatologie: www.lecofer.org/index.php?rub=2cycle&ssrub=semiologie

Psychiatrie:

Lalonde, P. & Pinard, G-F. (Dir.). (2016). *Psychiatrie clinique: approche bio-psycho-sociale: Tome 1: introduction à la psychiatrie, déterminants bio-psycho-sociaux, syndromes cliniques et organisation des soins* (4e ed.). Montréal: Chenelière Education

Lalonde, P. & Pinard, G-F. (Dir.). (2016). *Psychiatrie clinique: approche bio-psycho-sociale: Tome 2: spécialités psychiatriques et traitements* (4e ed.). Montréal: Chenelière Education

Guelfi, J-D. & Rouillon, F. (Dir.). (2012). *Manuel de psychiatrie*. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/book/9782294711572>

Kapsambelis, V. (Dir.). (2015). *Manuel de psychiatrie clinique et psychopathologie de l'adulte* (2e éd.). Paris: Presses universitaires de France.

Troubles du développement:

Lussier, F., Chevrier, F. & Gascon, L. (2018). *Neuropsychologie de l'enfant: troubles développementaux et de l'apprentissage*. Paris: Dunod.

Cairney, J. (2015). *Developmental Coordination Disorder and its Consequences*. Toronto: University of Toronto Press.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

RAY-KAESER Sylvie

Descriptif validé le *

10.09.2019

Descriptif validé par *

BERTRAND LEISER Martine